

## Débats de l'Assemblée parlementaire européenne sur le siège des institutions (23 juin 1958)

**Légende:** Débats de l'Assemblée parlementaire européenne, du 23 juin 1958, concernant le choix de siège des institutions européennes.

**Source:** Débats, Compte rendu in extenso des séances. Session de mai-juin 1958. Octobre 1958, n° 3. [s.l.]: Assemblée parlementaire européenne. "Siège des institutions européennes", p. 138.

**Copyright:** (c) Union européenne, 1995-2013

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/debats\\_de\\_l\\_assemblee\\_parlementaire\\_europeenne\\_sur\\_le\\_siege\\_des\\_institutions\\_23\\_juin\\_1958-fr-8f8c02d3-e606-45da-8c64-10a858f799be.html](http://www.cvce.eu/obj/debats_de_l_assemblee_parlementaire_europeenne_sur_le_siege_des_institutions_23_juin_1958-fr-8f8c02d3-e606-45da-8c64-10a858f799be.html)

**Date de dernière mise à jour:** 03/04/2014

## Séance de l'Assemblée parlementaire européenne du 23 juin 1958

### Débat sur le siège des institutions européennes

[...]

**M. le Président.** – Voici le résultat du deuxième tour de scrutin concernant le choix du siège des institutions européennes :

Nombre de votants	126
Bulletins blancs ou nuls	3
Suffrages exprimés	123

Ont obtenu :

Bruxelles	170 points
Strasbourg	161 points
Milan	155 points
Nice	153 points
Luxembourg	99 points

La résolution adoptée le 21 juin, le tableau du résultat du premier tour de scrutin ainsi que les noms des trois premières villes désignées au deuxième tour, soit, dans l'ordre : Bruxelles, Strasbourg et Milan, seront notifiés à M. Victor Larock, ministre des affaires étrangères de Belgique, président en exercice du Conseil de Ministres de la Communauté économique européenne, qui, au nom de ses collègues ministres des affaires étrangères des six Etats membres des Communautés européennes, a transmis la demande d'avis à l'Assemblée.

**M. Guglielmonne.** – Je demande la parole.

**M. le Président.** – La parole est à M. Guglielmonne.

**M. Guglielmonne, président de la commission des affaires politiques.** – Monsieur le Président, mes chers collègues, nous prenons acte avec une vive satisfaction de ce que notre Assemblée a émis dans le délai fixé l'avis sollicité par les gouvernements de nos six pays. Le choix du siège est d'une importance essentielle pour que les institutions fonctionnent efficacement ; nous en sommes trop convaincus pour ne pas être unanimes à souhaiter que nos six gouvernements se montrent tout aussi empressés à respecter les délais et qu'ils décident le plus tôt possible du choix de la capitale. Après avoir entendu l'intéressant exposé de M. Armand, nous touchons du doigt la nécessité de lancer l'Europe sur la voie de sa consolidation et des progrès en la dotant d'une capitale où ses institutions pourront fonctionner organiquement.

(Applaudissements.)

**M. le Président.** – La parole est à M. Lapie.

**M. Lapie, président du groupe socialiste.** – Monsieur le Président, j'ai d'abord à vous adresser une requête au nom du groupe socialiste. Nous serions heureux de connaître le détail du scrutin que vous avez donné à l'issue du premier tour, mais que vous n'avez pas donné à l'issue du deuxième tour.[...]

**M. le Président.** – Pour répondre à la première demande de M. Lapie, j'ai donné connaissance des documents énumérés dans la résolution qui a fixé la procédure. Il est question du tableau du résultat du premier scrutin, les villes étant classées dans l'ordre décroissant, du total des points obtenus par chacune d'elles ainsi que des villes désignées au second tour ; ces dernières dans l'ordre des résultats obtenus, dit la résolution, seront communiquées au Conseil de Ministres.

Il n'est pas question d'un tableau concernant le deuxième tour de scrutin.

**M. Lapie.** – Je m'excuse d'insister, Monsieur le Président, mais si vraiment vous n'y voyez pas d'inconvénient, je crois qu'il serait intéressant pour l'Assemblée de connaître ce tableau.

**M. le Président.** – Il n'y a aucun secret en la matière. Je vais donc en donner connaissance à l'Assemblée.

En première préférence, avec le chiffre 3, le résultat est le suivant :

Bruxelles	46
Strasbourg	31
Milan	30
Nice	11
Luxembourg	5

En deuxième préférence, avec le chiffre 2, le résultat est :

Nice	46
Luxembourg	28
Strasbourg	26
Milan	16
Bruxelles	7

En troisième préférence, avec le chiffre 1, le résultat est :

Milan	33
Nice	28
Luxembourg	28
Bruxelles	18
Strasbourg	16

Vous avez ainsi satisfaction, Monsieur Lapie.

**M. Lapie.** – Je vous remercie, Monsieur le Président.

[...]